

**Statutory Forum Meeting, 39th Session of the Congress of Local and Regional Authorities –
Remote meeting, 28 September 2020**

Speech by David ERAY (Switzerland, ILDG)

Check against delivery - Seul le prononcé fait foi

Debate on “Monitoring of the European Charter of Local Self-Government in Portugal”

Chers collègues,

Je suis tout à fait d'accord qu'il s'agit là d'un rapport globalement positif sur la situation en Portugal, et les points d'amélioration proposés ne sont d'ailleurs pas très nombreux, ce qui est bon signe !

Le Portugal incarne à l'évidence un bon exemple parmi les pays qui ont tenu compte des recommandations du Congrès, qui ont signé et appliqué avec succès une feuille de route de post-monitoring qui a donné lieu à une coopération fructueuse et pour le moins efficace, car nous avons là une recommandation qui n'est pas quantitativement substantielle.

Pour améliorer la situation en terme de consultation, nous invitons les autorités nationales à introduire une procédure de consultation systématique des associations représentatives des collectivités locales et régionales avant toute décision les concernant directement.

Nous avons noté une faible progression des financements locaux et régionaux. A notre avis, l'équilibre budgétaire des collectivités locales et régionales peut devenir menacé si l'état continue d'imposer certaines restrictions en matière d'endettement tout en réduisant des dotations provenant du budget central.

Ainsi, il nous semble très important d'envisager la mise en place de procédures d'aides temporaires spécifiques pour permettre aux municipalités en difficulté financière de rééquilibrer leur budget sous le contrôle de la Cour des comptes.

Une plus grande autonomie en matière d'impôts locaux devrait être accordée aux collectivités locales, notamment en ce qui concerne le système de collecte des impôts locaux et régionaux.

Il serait également utile d'envisager la création d'un conseil national de stabilité comprenant des représentants locaux et régionaux, afin de rationaliser les objectifs et les procédures budgétaires et de garantir une coopération plus harmonieuse entre les différents niveaux de gouvernement.

Ensuite, nous considérons que la situation juridique des associations de collectivités locales dans les régions autonomes devrait être clarifiée, par l'adoption d'une nouvelle loi, afin de stabiliser leur statut et leur action. Pour l'instant je dois dire que le cadre juridique des associations dans ces régions est devenu quasi inexistant et il est urgent de remédier à cette situation. C'est un point sur lequel nos interlocuteurs ont vraiment insisté quand nous les avons rencontrés en novembre dernier.

En ce qui concerne le niveau régional, une réforme a été tentée en 1998 pour instaurer de vraies régions continentales dotées de compétences régionales mais cette réforme n'a pas été acceptée. Les régions

restent donc assimilées à des administrations déconcentrées à l'exception évidemment des régions autonomes des Açores et de Madère.

Nous considérons que la réforme de la régionalisation devrait être relancée pour garantir une véritable autonomie de décision et de fonctionnement des régions portugaises. Cela étant, nous avons compris lors de notre visite qu'il faut encore attendre le momentum politique pour relancer cette discussion. Entre temps, je pense que ce temps peut être utilisé pour bien préparer la discussion à venir sur cette question récurrente et être prêt à répondre à ce nouveau développement territorial.

Enfin, en mai 2015, le Portugal a signé le Protocole additionnel à la Charte sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales mais ne l'a pas encore ratifié. Nous espérons donc qu'une ratification pourra être envisagée dans un avenir proche car il est important de concrétiser la volonté politique des autorités nationales à encourager la participation des citoyens à la vie politique locale.

Voilà, chers collègues, en substance, le contenu du projet de recommandation que nous vous encourageons à adopter.

Je vous remercie de votre attention.